L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
O. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
O. F. WEISSE, E. DUFOUR,
K. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens à *la semaine*, à raison de 25 *cents* pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois, ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous remplacer. C'est donc à ces derniers que les abonnés à *la semaine* devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Enregistrement.

Nous ne saurions trop engager les citoyens qui tiennent à participer à l'élection présidentielle, à se faire inscrire *immédiatement*. Le fonctionnaire chargé de l'enregistrement n'a encore à présent livré de certificats qu'à environ la moitié des votans de la Nouvelle-Orléans. Or, l'intervalle qui nous sépare du jour de l'élection est à peine de deux mois, et les retardataires n'auront peut-être pas la facilité de se faire inscrire à cause de la foule qui se pressera pendant les deux ou trois dernières semaines dans les bureaux de M. St-Martin. Il faut se rappeler que l'élection présidentielle est soumise dans chaque État aux lois locales; ceux-là seulement pourront voter pour les candidats présidentiels qui auraient le droit de voter dans une de nos élections locales.

On nous assure qu'un certain nombre de personnes refusent de se faire enregistrer dans l'espoir d'échapper à la charge du jury. Elles se trompent. Les listes du shérif comprennent non seulement les personnes inscrites, mais tous les citoyens majeurs en général.

Les circonstances sont trop graves pour que les votans ne se fassent pas inscrire et ne pèsent, par leur suffrage, le 4 novembre dans la balance électorale.

Vote de la Pennsylvanie.

Nous publions ci-dessous une lettre que nous adresse de Philadelphie un correspondant dont l'opinion a, pour nous et pour tous ceux qui le connaissent, une très haute valeur. Admirablement placé pour être minutieusement et exactement renseigné sur la politique de la Pennsylvanie, il est, par ses convictions bien arrêtées, impartial et véridique. Il n'est pas de ceux qui se bercent d'une vaine illusion ou qui prennent leurs désirs pour la réalité; s'il nous dit que la Pennsylvanie votera, quoiqu'il en soit, contre Buchanan, c'est qu'il en est convaincu et qu'il en a pour ainsi dire la certitude.

La Pennsylvanie votera donc contre Buchanan. Mais s'en ralliera-t-elle au moins son appui à Fillmore? Notre correspondant n'ose l'affirmer affirmativement. Il annonce cependant d'une manière positive que le vote de cet État sera acquis à l'ex-président, si l'on donne aux Pennsylvaniens l'assurance que ce dernier sera au moins soutenu par quelques États du Sud. Leurs préférences sont pour Fillmore, mais ils ne veulent pas perdre leurs suffrages, et si le candidat conservateur est déserté par le Sud, ils voteront pour M. Frémont afin de contribuer à la défaite de M. Buchanan.

[illegible] de notre correspondant [illegible] avons dit nous [illegible] reprises. L'élection de [illegible] entre les mains du Sud qui [illegible] opter entre ce dernier et [illegible]. Or, le candidat démocrate est [illegible] repoussé par le Nord. Les [illegible] persisteront-ils à lui donner [illegible]? Voilà l'unique question.

[illegible] aux États libres de soutenir [illegible] de section; eh bien! ils nous [illegible] même reproche. M. Buchanan [illegible] grâce à son adhésion entière [illegible] compromis du Missouri, un [illegible] Les États du Sud, ils ne veulent pas entendre [illegible] sont obligés de choisir [illegible] démocrate et le candidat [illegible] n'hésiteront pas [illegible] suffrages seront acquis à [illegible].

[illegible] au Sud de transiger; si [illegible] abandonner Buchanan, ils [illegible] Frémont pour se [illegible]. Ils n'ignorent pas que [illegible] donné au Sud de nombreuses [illegible], et qu'il ne consentira [illegible] par exemple, au rétablissement du [illegible] au lieu de calmer l'agitation [illegible], mais ils savent que [illegible] mesure prise par [illegible] du Sud, ils savent qu'il ne se [illegible] exclusivement au pouvoir ni les [illegible] Nord ni celles du Sud, et qu'il se [illegible] ce qu'il a fait il y a quelques années, [illegible] national.

[illegible] qu'un pacte ne saurait [illegible] entre les États libres et les [illegible] quoique l'on fasse, [illegible] se rendront M. Frémont [illegible] M. Buchanan, [illegible] est impossible, [illegible] ce que demandent [illegible] du Nord, c'est [illegible] Sud assez d'États [illegible] en donnant à l'ex-président [illegible] les plus importants [illegible] l'élection de ce dernier [illegible] de notre correspondant:

Philadelphie, 2 septembre 1856.

[illegible] avec plaisir que les amis [illegible] la Pennsylvanie sont non [illegible] d'espérance, mais qu'ils [illegible] succès. Nous avons un ticket [illegible] un appui cordial et [illegible] argument que nous [illegible] que M. Fillmore sera [illegible] qu'il n'a pas de [illegible] électoral d'un seul [illegible] de l'Union.

[illegible] les démocrates à nos élections [illegible] avoir lieu en octobre; [illegible] une énorme majorité [illegible] sans hésitation, [illegible] de la prochaine [illegible]. Quelle sera la [illegible] que je ne [illegible] sera forte, assez forte [illegible] aux plus incrédules [illegible] n'a pas la moindre chance [illegible] électoral de l'État en novembre [illegible] bien persuadés de la vérité [illegible] avance ici.

[illegible] aujourd'hui que la Pennsylvanie [illegible] perdue pour M. [illegible] M. Fillmore peut obtenir le vote [illegible] État, et il l'obtiendra, si les votants [illegible] ont l'assurance que le [illegible] une partie du Sud lui sera [illegible] à M. Buchanan, je vous le répète [illegible] le vote de l'État, [illegible] du Sud. Certains [illegible] Pennsylvanie aux élections [illegible] donnerons assurément [illegible] à M. Buchanan en novembre.— [illegible] du Sud qu'il soit donné [illegible] Assurez-nous de son succès [illegible] tâche ici nous deviendra [illegible].

PROPRIÉTÉS IMPOSABLES.

Les assesseurs du Second et du Troisième [illegible] leurs travaux et mettent [illegible] nous trompons, la [illegible] leurs tableaux. N'ayant pu [illegible] que très tard, à cause de [illegible] par les anciens titulaires, [illegible] plus louable activité, [illegible] qu'ils avaient forcément [illegible] en règle.

[illegible] tableaux ont été entièrement [illegible] assesseurs ayant tout apprécié [illegible] que beaucoup de propriétés [illegible] point portées sur les listes [illegible] nouveaux assesseurs ont compris [illegible] et ont ajouté considérablement [illegible] imposable.

[illegible] qui jusqu'ici avaient [illegible] taxe de l'État et à celle de la [illegible] les nouvelles listes; ils sont [illegible] au fond du sixième district [illegible] (3e district municipal) et [illegible] district représentatif (3e district) [illegible].

[illegible] est donc accru, comme [illegible] que nous ne puissions [illegible] de l'augmentation. Quant [illegible] soumis à l'impôt, on sait comment [illegible] de les estimer, par suite [illegible] entourent la plupart de [illegible]. Les chiffres qu'on [illegible] toujours de beaucoup [illegible] montant réel, et les assesseurs, [illegible] de sincérité est évident, [illegible] exercer leur jugement et d'inscrire [illegible] probable ou approximatif.

[illegible] du deuxième et du troisième [illegible] l'obligeance de faire, à notre [illegible] récapitulation indiquant le [illegible] richesse mobilière et immobilière [illegible] deux parties de la ville [illegible] de mentionner. Dans le [illegible] district, la valeur des propriétés [illegible] à $20,965,900; celle des esclaves [illegible] 2,743) à $1,673,400 et celle [illegible] charrettes, etc., à $116,800. Le [illegible] des licences est de $54,550 et celui [illegible] imposables de $3,141,100. Ces [illegible] divisent ainsi par districts représentatifs:

	BIENS-FONDS	ESCLAVES	VOITURES, etc
[illegible]	$9,396,750	$412,600	$31,450
[illegible]	7,132,900	501,000	57,700
[illegible]	4,437,250	969,300	27,650
	$20,965,900	$1,673,400	$116,800

DISTRICT	CAPITAUX	LICENCES	TAXE DE CAPITATION
[illegible]	$2,327,000	$23,100	$[illegible]
[illegible]	627,950	20,095	[illegible]
[illegible]	186,150	11,345	[illegible]
	$3,141,100	$54,550	$1,[illegible]

Dans le troisième district (ancienne troisième municipalité), le total imposable (propriétés foncières, esclaves, capitaux, véhicules, etc.) s'élève à $9,[illegible]. Le nombre des esclaves y est de 1,380. La taxe de capitation s'élève à $1,115 et le montant des licences à $18,000.

Dès que les assesseurs du premier et du quatrième district auront fait la récapitulation de leurs listes nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs le résultat de leur estimation.

Nous croyons devoir informer les personnes qui n'ont pu se procurer le numéro de l'*Abeille* d'hier, contenant la lettre du Dr Beugnot, que cette lettre est reproduite dans notre édition de la campagne de ce matin. On trouvera l'*Abeille* de la campagne aujourd'hui à notre bureau.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE

Plus récentes de trois jours.

ARRIVÉE DU CAMBRIA A HALIFAX.

New-York, 12 sept.—Le steamer, de la ligne anglaise, *Cambria*, parti de Liverpool dans l'après-midi du 30 août pour Boston, vient d'arriver à Halifax.

AVIS COMMERCIAUX.

Le coton est dans la même situation, à l'exception toutefois des qualités New Orleans fair et Mobile fair qui ont haussé de 1/8 d. Le New Orleans fair est coté 7 1/4 d et le Mobile Fair 6 5/8 d. Le N. O. Middling est toujours à 6 5/16. Les ventes de la semaine s'élèvent à 48,000 balles dont 8,000 prises pour l'exportation et 3000 par la spéculation.

Les céréales ont légèrement haussé. La farine a haussé de 1 s. le blé de 2 d. et le maïs de 1 s 6 d. Dans le blé, l'amélioration qui a eu lieu vendredi a porté principalement sur les qualités inférieures.

Le temps a été très favorable aux travaux agricoles.

Les provisions n'ont pas varié.

Les consolidés sont cotés pour du comptant, à 95 1/4. Le marché monétaire n'a pas varié.

Nouvelles politiques.

Les nouvelles politiques offrent peu d'intérêt. En Espagne O'Donnell est sur le point de dissoudre l'assemblée des Cortes. Les difficultés survenues entre l'Espagne et le Mexique ont été réglées à l'amiable.

En Chine, les insurgés ont obtenu quelques succès.

Marchés.

New York, 12 septembre—Le marché aux farines est actif. Le State est coté à $6 40; l'Ohio vaut de $6 35 à $6 70. Il y a eu une très légère hausse dans les blés; le blé rouge de l'Ouest commande $1 55; maïs mêlé de l'Ouest, 70 cts; whiskey, 36 1/2 cts.

Cincinnati, 12 septembre—Rien de changé sur notre place.

Navigation.

Louisville, 12 septembre—L'Ohio monte lentement en face de cette ville.

APALACHICOLA.—L'ouragan du 30 et du 31 août a causé de grands désastres à Apalachicola. Non-seulement beaucoup de maisons ont été renversées, mais la ville a été complètement inondée.

COLLÈGE DE LA LOUISIANE.—On verra par une annonce insérée plus loin que, par suite d'arrangemens pris avec les administrateurs de l'Université de la Louisiane, le Collége de la Louisiane, établi depuis plusieurs années dans la paroisse St Jacques, est transporté à la Nouvelle Orléans. Il s'ouvrira le 1er du mois prochain dans les batimens de l'Université, au coin des rues Commune et Baronne. Il y aura une école préparatoire et des cours supérieurs sous la direction de MM. LOUIS DUPAU et W. P. RIDDELL.

CHRONIQUE LOCALE.

Fillmore Rangers. —C'est ce soir, à sept heures, qu'a lieu au Odd Fellows Hall l'assemblée des Fillmore Rangers.

Enregistrement.—Le nombre de votants qui se sont fait enregistrer s'élevait hier à 7,200.

Hôpital de Charité.—Le rapport de cette institution pour la semaine terminée hier soir, à 6 heures, est comme suit:

Admis	238
Renvoyés guéris	180
Morts	28
Malades en traitement	530

Enquêtes.—Le Coroner a pratiqué, hier, à l'Hôpital de Charité, la levée du corps de James McIntyre irlandais, qu'on avait recueilli sans mouvement sur le trottoir et qui est mort sans avoir prononcé une seule parole.—Verdict: apoplexie.

—Une autre enquête a été tenue sur le cadavre d'un jeune garçon du nom de James Hickey qu'on a trouvé flottant dans le fleuve.—Verdict, noyé par accident. James est tombé, jeudi dernier, d'un des wharfs du Premier District.

Violation des règlements.—M. Suares, sergent du Deuxième District, déclare que le garde Sary, qui avait accusé M. L. Mettier de tenir un lieu d'amusement, a violé les règlements de police en entrant dans un café à l'encoignure Remparts et Chemin du Bayou et d'y avoir bu: ce que lesdits règlements défendent.

Incendie.—Le feu a éclaté, hier, à 8 heures, dans une maison haute en bois, Nos 46 et 50, rue Apollon, aujourd'hui Carondelet. La bâtisse appartenant à M. Rosier et en partie occupée par lui; l'autre moitié était louée par M. Lorraine, qui est en ce moment au Texas. La maison a été entièrement consumée; elle était assurée pour tout sa valeur. La maison avoisinante occupée par MM. Brown & Carr est légèrement avariée. Rose, négresse de M. Lorraine, a été arrêtée sous prévention d'avoir mis le feu à la propriété.

Graves accusations.—H. L. Vaness et H. G. Bernard ont comparu hier devant le recorder du premier district, qui les a envoyés en prison sous prévention d'avoir mis le feu à une maison. L'interrogatoire est fixé au 15 du courant—L'officier Farrell, qui a fait l'affidavit, déclare qu'hier matin, à deux heures, il vit Vaness entrer dans la maison occupée par Bernard ou à lui appartenant. C'est un magasin de liqueurs, No 61, rue Poydras; il l'aperçut peu après descendre d'une chambre du premier avec une chandelle à la main, et quelques minutes plus tard une fumée épaisse s'élevait; Vaness se sauva, la police poursuivit [illegible] pour de l'incendie déclaré. Des soupçons planaient depuis quelque temps sur le prévenu.—Tout le stock est perdu. Le magasin était assuré pour $4500.

Vols, &c.—Des voleurs se sont introduits, jeudi soir, dans le bureau de MM. McKee, Emerson et Hastington, Passage de la Bourse, et ont bouleversé, mais vainement, tous les tiroirs, etc. Un billet de six piastres qu'un de ces messieurs avait oublié sur la table est la seule chose qu'ils aient emportée.

—Thimothy Reardon, accusé de larcin et d'abus de confiance, a été acquitté par le recorder Fabre.

—Le même magistrat a renvoyé de la plainte Mariano Riello, que J. B. Pignolo accusait de lui avoir pris pour vingt-deux piastres et demie d'oranges.

Nouvelles diverses.

—Le *Times* raconte que le duc de Devonshire a fait monter en colliers, broches et épingles sa magnifique collection de camées et d'intailles pour être portés par lady Granville à la cérémonie du couronnement de l'empereur Alexandre II, à Moscou.

—Le correspondant de Calcutta du *Times* lui écrit qu'une loi vient d'être votée aux Indes qui autorise une veuve hindoue à se remarier, et qui interdit la bigamie dans le cas où la première femme aurait des enfants.

—Le ballon-monstre qui a été enlevé le 15 août n'a pas encore eu son pareil. "Son diamètre, dit la *Patrie*, est de 21 mètres et sa hauteur de 33 mètres; 800 kilog. de cordages ont été employés pour le filet, construit tout en soie pourpre, fabriquée exprès à Lyon. Il pourrait, s'il était entièrement gonflé au gaz hydrogène, enlever de quinze à vingt personnes.

"Le cercle de la nacelle était orné de douze drapeaux tricolores, et la nacelle elle-même garnie de velours cramoisi rehaussé d'or et entourée de guirlandes de feuillages.

"C'est sur le bord de l'eau, entre le pont de la Concorde et celui des Invalides, qu'a eu lieu le départ, à cinq heures."

—Le *Nouveau Journal des Connaissances utiles* indique le procédé suivant:

"Les consommateurs de thé peuvent faire de ce végétal infusé un usage très répandu en Angleterre, mais inconnu en France. En Angleterre, en effet, on recueille les feuilles infusées, et, avant qu'elles soient complètement ressuyées, on les éparpille sur les tapis, puis on balaie. Ces feuilles, ainsi employées, empêchent la poussière de se lever, nettoient le tapis, en enlèvent les taches et en avivent et renouvellent les couleurs."

—On écrit de Hambourg, sous la date du 13 août:

"Le séjour à Hambourg des deux princes d'Orléans, de M. Thiers et de quelques autres personnages français, a été plus abrégé qu'eux-mêmes ne l'avaient prévu, les appartements de l'*Hôtel Victoria*, où ils étaient descendus, ayant été retenus pour au moins dix jours. D'après ce que j'ai pu apprendre, il paraît que le départ des princes et de M. Thiers a été précipité par suite d'une dépêche arrivée d'Angleterre dans la matinée d'hier. Le public qui stationnait devant l'hôtel a salué avec respect les princes quand ils en sont sortis. M. le comte de Paris et M. Thiers occupaient le fond de la voiture, le duc de Chartres et le comte de Montguyon étaient vis-à-vis. Les princes et leur suite ont passé l'Elbe à cinq heures et relevés et ont pris aussitôt le chemin de fer de Hanovre.

Le *Morning-Herald* publie les lignes suivantes, qui renferment une étrange confidence:

"Rien de plus vrai, rien de plus indiscutable que l'assertion que les anciennes vertus de véracité et d'honnêteté ont presque entièrement disparu de parmi les écrivains et les hommes d'État de l'Angleterre de ces jours. Il est vrai que le public n'exige pas ces vertus comme condition essentielle pour obtenir les faveurs ou les emplois, et, dans ce temps de mercantilisme, il n'est pas étonnant qu'on ne lui donne pas plus qu'il ne demande. Nous avons eu de nombreux et immortels exemples, parmi nos écrivains politiques et nos hommes d'État, d'une absence absolue de vérité et d'honnêteté dans ces dernières années."

—L'administration du télégraphe électrique méditerranéen communique aux journaux la note suivante:

"Par une dépêche reçue de M. Brett et expédiée des environs de l'île de Galita, près de la côte de l'Algérie, en date du samedi 16 août, il donne avis de son arrivée avec câble et communication en parfait état, après avoir passé des profondeurs d'environ 2000 brasses avec un succès complet. Entre ce point et Bone, il n'y a que 150 brasses de profondeur.

"Les courans et les brouillards ont forcé le navire hors de route, et, au lieu d'arriver à Galita à huit heures du matin, il n'est arrivé qu'à six heures du soir.

"M. Delamarche et le commandant du [illegible] sont partis pour Bone pour se procurer des objets pour fixer le câble sur l'île de Galita, et une dépêche a été expédiée à Londres pour faire préparer une longueur de câble suffisante pour arriver à Bone.

"Paris, dimanche 17 août.

"[illegible]"

Le Moniteur, en rapportant les mêmes nouvelles, croit pouvoir annoncer que bientôt le câble atteindra Bone, et que, par conséquent, avant la fin de l'année, l'Algérie sera en communication immédiate avec la France.

LA VACCINE [illegible].—On écrit de Berlin à la *France belge*:

"La première chose à laquelle on regarde, en France, c'est le titre, le caractère, le nom [illegible] [illegible] (remainder illegible)

maître de fauconnerie (surintendant-faisanier) pour le haras de Trakehnen à la dignité de piqueur, et le grand-maître à celle de maître-fourrier."—Si les femmes donc, ce sont cellules [illegible] des gens de vanité. La dernière se [illegible] *dames* [illegible] maîtresse [illegible] pigeonne!"

Comme [illegible].—Ceux qui trouveraient exorbitant qu'on demandât la complète égalité de l'homme et de la femme devant la loi, trouveront tout simple la lettre ci-après du roi de Prusse, par laquelle il nomme sa sœur l'impératrice douairière de la Russie *chef du régiment de cuirassiers*:

"Très haute et très puissante princesse,

Madame ma sœur bien-aimée,

"Déjà, le 17 avril 1827, le roi notre père, [illegible] de Dieu, fit savoir au régiment qui était alors le 6e cuirassiers, régiment qui, devant l'ennemi, s'était distingué par sa bravoure parmi les braves, que S. A. I. le grand-duc Nicolas Pavlowich en était devenu le chef. S. M. recommandait à ce régiment de rester toujours digne de la bienveillance de son auguste chef. S. M. l'empereur Nicolas a conservé sa faveur au régiment pendant près de quarante ans, et a daigné lui envoyer encore un salut à l'heure de sa mort, ce qui doit passer de la bouche de ce prince héros dans les annales de l'histoire militaire de la Prusse. Par là, ce régiment se trouve lié intimement avec votre cœur impérial, et c'est ainsi que je me suis cru autorisé de vous exprimer de bien vouloir prendre, à la tête du 6e régiment de cuirassiers (Empereur Nicolas Ier de Russie), la place qu'occupait feu l'empereur.

"Votre Majesté Impériale accueillera gracieusement ma prière, et, en conséquence, je vous nomme, par ces présentes chef du 6e régiment de cuirassiers (Empereur Nicolas Ier de Russie), qui, dans tous les temps, continuera de porter le nom glorieux et s'en montrera toujours digne avec l'aide de Dieu.

"Le frère amical de V. M. I.,

"FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

"Sans-Souci, 8 août 1856."

FOLIE ET HALLUCINATION.

M. Lélut, membre du corps législatif de France, a publié un livre plein d'intérêt intitulé: *Le Démon de Socrate*. Dans cet ouvrage, l'auteur analyse, à trois aspects différens, le caractère de l'hallucination et de la folie; nous allons résumer ces trois diagnostics en citant trois exemples curieux et intéressans:

Un homme de lettres de Paris, très connu, échappe incognito à la chance à peu près certaine d'être fusillé, pendant une révolution. Il en devient fou. M. Lélut le reçoit, le traite et le guérit à peu près. L'hallucination de ce malheureux consiste à voir devant lui les soldats qui vont le tuer. Quand son esprit parvient à se détourner de ce tableau, l'homme de lettres retrouve sa verve, son imagination et son style. Il écrit des livres dans lesquels rien ne trahit sa terrible maladie. Peu à peu, sa tête se rassied et sa raison se raffermit; mais il faut éviter soigneusement de prononcer devant lui la date de 1830, ou le nom de Charles X. A dix ans d'intervalle, et, au milieu du plus grand calme et de la gaîté la plus franche, cette date ou ce nom frappent son oreille, son front s'assombrit, son corps tressaille: tout bruit devient le canon de juillet, et ses propres amis sont les soldats de la garde royale.

Dans la plupart des salons de Paris se montre, tous les hivers, un homme bien élevé, bien accueilli, portant un beau nom. Excepté pour M. Lélut, cet homme est d'un sens parfait. Sa conversation est des meilleures et des mieux soutenues; seulement à un certain moment, ce visiteur à la mode cherche du regard un salon retiré et désert; il s'y glisse avec naturel; puis, quand il pense n'être pas observé, il ouvre discrètement une croisée, passe sa tête dans la rue, bat des ailes, et pousse trois fois le cri familier du perchoir. Cet homme se croit un coq, et il chante invariablement, comme il convient à son rôle, à une heure déterminée de la nuit.

Enfin, beaucoup de personnes connaissent à Paris, une femme belle, spirituelle et distinguée. Chacun la recherche pour sa bonté et pour sa grâce. Dans le monde, on elle va, elle porte un caractère charmant et enjoué. Néanmoins quand vient une certaine heure de la nuit, son beau visage s'attriste, ses traits s'altèrent, et elle regarde à la dérobée toutes les serrures. Si vous voulez savoir la cause de cette tristesse et de cette curiosité un peu singulière, M. Lélut vous la dira. Tous les soirs, quand cette pauvre femme est couchée, un régiment de dragons entre dans sa chambre, et fait le tour de son lit. Le régiment est au complet; rien n'y manque, et elle voit tout distinctement le colonel à cheval, la musique et la cantinière. Et comme elle a tout fermé et verrouillé avec soin, la malheureuse folle se persuade que le régiment passe par le trou de la serrure. Voilà pourquoi, lorsqu'elle va dans le monde, elle examine si attentivement toutes les serrures. A l'heure où elle se couche d'habitude, dans la pensée de voir peut-être entrer son régiment de dragons.

L'AMOUR DES FLEURS.—On sait quelle était jadis, particulièrement en Hollande, la manie pour les tulipes qui reçut un nom particulier la tulipomanie. L'espèce nommée vice-roi était une des plus en vogue, et l'on raconte qu'un propriétaire reçut en échange d'un oignon de cette famille 4 boeufs, 8 porcs, 12 moutons, 16 quintaux de fromage, 2 tonneaux de vin, 1 lit, 1 habillement complet, 1 coupe d'argent et 12,000 *fr*.

Or, voici que les *orchidées* menacent de faire naître une manie semblable à celle des tulipes. On lit dans le *Magasin russe* de Meyer:

"De zélés collectionneurs en font venir de toutes les parties du monde, et l'art du jardinier est surmonté tout le caractère que présente cette culture. C'est l'Angleterre qui se distingue surtout en ce genre, et ses grandes collections s'enrichissent tous les jours des espèces les plus rares, qui se paient des sommes exorbitantes. Le duc de Devonshire a payé 500 liv. st. la première *phalaenopsis amabilis*; et ou comprend bien mieux cet engouement pour les orchidées que pour les tulipes, dont il existe des milliers de variétés. C'est la fraîcheur et la délicatesse des couleurs, la douceur du parfum et l'étrangeté des formes des orchidées qui attirent surtout les amateurs.

"Les espèces connues en Europe ont des fleurs qui ressemblent aux mouches, aux abeilles, aux frelons, aux araignées; d'autres représentent les plus gracieux papillons; sur quelques-unes on voit des lézards, des grenouilles, des tortues, des têtes de serpent; la belle *peristeria* présente dans son calice une tourterelle d'une blancheur éblouissante ayant ses ailes déployées; dans l'Amérique du sud, cette fleur sert dans les cérémonies religieuses; enfin, vous voyez en d'autres endroits des singes, des têtes de bœuf avec de grandes cornes, des têtes de chat, des bonnets coiffures et coiffés de casques luisants. Lady Grey, avec des fleurs sèches, est parvenue à former une danse de sorcières dont Bateman a donné le dessin dans son magnifique ouvrage sur la flore du Mexique et du Guatemala."

C'est surtout par leur belle collection d'orchidées que se distinguent les serres fameuses à La Celle-Saint-Cloud par M. Pescatore, dont la succession a fait naître un procès si retentissant.

RELIQUES.—On lit dans la *Revue anecdotique*:

"Les reliques abondent en ce moment chez les marchands de bric-à-brac. En traversant un pauvre petit paysage qui conduit à la place de l'Abbaye, à Paris, nous avons demandé, par curiosité, le prix d'un reliquaire appendu à l'étalage d'un revendeur.

"On nous a répondu: 25 fr.

"Ce reliquaire consiste en un cadre sculpté datant de la fin du dix-septième siècle, haut d'environ 35 centimètres et large de 40, et en une sorte de tableau composé de figurines en cire et de fleurs en papier doré. C'est au milieu de ces fleurs que sont enchâssées les reliques en question; sur les douze qui devaient y être primitivement, il en reste onze. Ce sont des fragments d'os revêtus d'étiquettes sur lesquelles nous avons distingué les noms de Saint-Mathieu, de Saint-Columb, de Saint-Sérapion, de Saint-Gentian, de Saint-Fulgence, de Saint-Crescent et de Saint-Hippolyte.

"En prenant ce premier prix de vingt-cinq *francs* pour base et en tenant compte au plus des accessoires que nous venons de signaler, chacun de ces fragments sacrés représente donc une valeur de QUARANTE SOUS.

"Il est inutile d'insister davantage sur l'inconvenance de pareilles exhibitions; nous les considérons, en laissant de côté leur plus ou moins d'authenticité, comme une insulte grossière à la foi religieuse.

"Passe encore pour un reliquaire d'un autre genre, et intéressant jusqu'à un certain point les amis des belles-lettres.

"Celui-là, nous l'avons rencontré chez un antiquaire du quai Malaquais.

"Son cadre et ses ornements intérieurs sont d'une dimension moindre, mais d'un caractère identique à ceux décrits plus haut. Au beau milieu se trouve un fragment d'os sur lequel on lit avec surprise:

"*Crâne de Pierre Abeilard, mort en 1142.*

"Derrière le cadre se trouve collé le certificat que voici; il nous a paru bon, paléographiquement parlant:

"Les ossemens de Pierre Abeilard et d'Héloïse, première abbesse du Paraclet, reposaient depuis plus de six cents ans dans ce monastère. Après sa suppression, ils ont été transférés dans l'église paroissiale de Nogent-sur-Seine, chef-lieu du district, où ils reposent dans un même caveau et dans un même cercueil en plomb. Le morceau du crâne d'Abeilard qui est dans ce tableau en a été tiré lors de la translation qui a été faite de ces deux personnages.

"Le 7 novembre 1792.

"[illegible], curé de Nogent-sur-Seine."

PIÈGE A MOUCHES.—Une des dernières inventions yankees est une machine à prendre les mouches. La construction et le résultat sont de nature à satisfaire les plus difficiles. Une cage en fil de fer, d'un pied carré environ, contient un cylindre mobile recouvert d'étoffe, sur lequel on applique pour appât une légère couche de mélasse. Les mouches venant se poser sur le cylindre, qui par un mécanisme d'horloge, tourne incessamment, sont introduites à l'intérieur de la cage, d'où il leur est impossible de sortir.

Dans les quelques localités par ces insectes, on en prend ainsi des milliers en quelques instants.

On raconte à ce propos qu'un [illegible] [illegible] (remainder illegible)

Populaires des zouaves.—Depuis quelques jours, dit un journal anglais, un certain nombre de zouaves, dans leur costume pittoresque, avaient le privilége d'attirer la foule dans leurs excursions dans Londres ou dans les environs. Les Anglais ont eu hier soir l'occasion de les voir plus près et de les applaudir.

Ces zouaves, au nombre vingt, font partie d'une des curiosités que le célèbre maître *populaire*, Jullien, montre aujourd'hui dans un des jardins, genre Mabille et Château-Rouge, qui existent à Londres, le *Surey gardens*. C'est un corps de musique qui a débuté hier et a été accueilli avec un enthousiasme indicible. C'était, en effet, un spectacle extraordinaire de voir des jeunes gens à la figure hâlée, aux formidables moustaches, avec leurs vestes pantalons, leurs vestes courtes et leur turban oriental, la plupart décorés de la médaille de Crimée, venant au milieu de ce bal semi-champêtre, jouer des fanfares inconnues aux oreilles britanniques. M. Jullien, qui conduisait l'orchestre, avait composé un morceau de circonstance, qu'il intitulait *les Zouaves*, dans lequel il introduit, outre dans un petit drame militaire, le réveil, l'alerte, la retraite, etc., etc., avec une rare intelligence.

Les musiciens ont été admirablement accueillis, et devront, pendant quelques jours, être les lions de la société du demi-monde anglais.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGÈNE SUE.

XII.

Le lendemain du jour où il avait écrit à monsieur d'Otremont afin de lui emprunter cent louis, Maurice Dumirail se promenait avec agitation de long en large dans le salon de l'entresol qu'il occupait, entresol dépendant de l'appartement du premier étage où demeurait madame Athénaïs Thibaut.

—Otremont me prêtera-t-il ces maudits cent louis!—se disait le Maurice.—J'ai bon espoir.... sa lettre est rassurante.... "Je veux mourir au champ d'honneur, ou conquérir mes épaulettes et l'étoile des braves à la pointe de mon sabre!..." Enfin, je dis: Vous m'avez sauvé la vie.... sauvez-moi l'honneur!" — Cela doit toucher d'Otremont, assez bon homme au fond; et s'il me prête ces cent louis, à midi j'aurai quitté Paris par le chemin de fer d'Orléans. Je serai ainsi à l'abri des poursuites du notaire, car il ne pourra, s'il dépose sa plainte, la déposer que ce matin, de dix à onze heures; or, s'il y a un mandat d'arrêt lancé contre moi, j'y échapperai. Mais non, monsieur Thibaut ne voudra pas me perdre.... il m'a menacé afin de m'effrayer, car, après tout, mon acte n'a pas été suivi d'effet.... non, malheureusement.... Ah! si j'avais pu réaliser ainsi ces cinquante mille francs.... à peine la moitié de ce que cette infâme Antoinette m'a volé.... sans parler des pierreries qu'elle a eu l'art de se faire donner par moi! Maudite soit la pénétration du notaire! Ces cinquante mille francs que j'aurais doublés, triplés peut-être aux jeux de Hombourg ou de Spa, me mettaient pour longtemps à l'abri de la vie que je mène.... mais cent fois moins ignoble encore que la misère. J'ai conservé à peu près mes habitudes de luxe, je ne manque de rien, sinon d'argent.... Madame Thibaut est inflexible à ce sujet.... cent francs par mois d'argent de poche, pas un liard de plus, mais je reste à discrétion. Atroce créature!.... elle me fait horreur.... mais la détresse est pire. Ah! je l'ai faite de près la détresse.... et, ma foi! j'ai reculé. Habits râpés, bottes crevées, l'appréhension de savoir si l'on dînera ou si l'on rentrera le ventre creux dans le taudis où l'on couche sur un sale grabat.... et puis, honte et rage! se voir vêtu comme un gueux, patauger dans la crotte du boulevard, et rencontrer le regard d'insolent dédain de ces anciens compagnons de club ou de sa loge à l'Opéra, passant à cheval ou en voiture ainsi que je chevauchais jadis, au temps de ma splendeur!.... Non, non! j'aime mieux vivre comme je vis.... Et d'ailleurs, est-ce que je peux choisir une autre existence? J'ai des besoins de luxe, ni vice ni honte, légitimes ou non, peu importe; je les ai, voilà le fait; il faut que je les satisfasse, et j'ai horreur du travail.... Quoi donc faire? Me morfondre! me faire soldat! Plutôt la mort.... Non, la faim, la soif, la vie de misère.... des femmes ou crever de faim et de froid.... Mais que dis-je!—ajoute Maurice avec un éclat de rire sardonique,—le froid, la faim! est-ce que mon père, mon excellent, mon adorable et vénéré père.... ne m'a pas généreusement assuré, lors de sa fondation agricole au Morillon, un lit au dortoir, une place au réfectoire, une chemise de toile écrue, un habillement de tiretaine pour l'hiver, de coutil pour l'été, de bons gros souliers à clous au désabota, selon la saison, le tout au prix de onze ou douze cents mille francs que me coûte cet agréable retraite qui me reste en perspective.

Ce monologue de Maurice est suivi d'un long silence subitement interrompu par l'entrée de madame Thibaut. Elle est descendue de son appartement, situé au premier étage, par l'escalier intérieur communiquant au rez-de-chaussée occupé par Maurice.

La femme du notaire a dépassé sa quarantième année; sa stature dépasse cinq pieds et quelques pouces, cependant elle semble être de taille au-dessous de la moyenne, en raison de son embonpoint; il apparaît dans sa monstrueuse obésité. Athénaïs n'apparaît pas encore commencé sa toilette; elle n'a encore vêtu que d'une robe de chambre. Son nez est camard, son teint est rouge, ses sourcils sont d'un roux moins ardent que celui de ses cheveux, non encore blanchis par l'âge, quelques-unes de leurs mèches crépues s'échappent du petit bonnet de nuit orné de dentelles et de ruban d'une coquette recherche, qui rend encore plus repoussant les traits d'Athénaïs; son visage large et camus, toujours empourpré par la pléthore de son tempérament sanguin, presque apoplectique, est plus coloré que de coutume. Elle entre précipitamment dans le salon, et, semble inquiète et courroucée. Maurice, à son aspect, n'a pu retenir un geste de dégoût et d'aversion.

—Mon pauvre ami!....—dit Athénaïs d'une voix haletante,—il paraît que nous allons avoir à affronter des orages!....

—Quoi? que voulez-vous?—répond Maurice avec une brusque impatience et ayant à peine écouté madame Thibaut, de qui la présence redoublait la méchante humeur où il est plongé.—Vous ne pouvez pas me laisser un moment en repos; que venez-vous faire chez moi?

—Comment chez toi!.... en voilà une sévère!... Et à qui donc appartiennent les meubles? qui est-ce qui paye le loyer de ton entresol? et le bien? tu es encore aimable, toi, dis donc? sans parler de la reconnaissance? Sur quelle herbe as-tu donc marché ce matin?—dit aigrement madame Thibaut; et elle ajoute avec l'autorité d'une femme qui a droit de commander:—Tâche donc de ne pas t'émanciper, ou de ne faire le grognon, s'il te plaît, et d'être un peu plus gentil que ça.... surtout quand je viens te conter mes ennuis, qui sont aussi les tiens.... puisque c'est encore bien à toi qu'ils vont faire des avanies!

—Qui cela?

—Ce monstre de Mathurin!

—Votre fils?

—Oui. Ma cuisinière, en revenant de son marché, l'a tout à l'heure trouvé dans la loge du portier, où il disait contre toi et moi les horreurs de la vie. Il avait l'air furieux. Il est maintenant décidé à nous suivre quand nous sortirons, à nous faire des scènes en pleine rue, à ameuter les personnes contre nous en criant que j'achève de me ruiner pour toi. Il faut, une fois pour toutes, ôter à ce garnement l'envie de nous agoniser. Tu n'as qu'à le menacer d'une bonne correction, et je te réponds qu'il n'osera plus souffler mot! Voici donc à quoi j'ai pensé.

—Mais, prêtant l'oreille du côté de l'une des portes du salon laissée entr'ouverte et communiquant à une petite antichambre, madame Thibaut ajoute:

—Tiens! on frappe à la porte qui donne sur l'escalier!.... Tu rougis, Maurice?.... tu as l'air embarrassé! Tu attends quelqu'un, j'en suis sûre. Tu me le cachais! Ah! ah! je veux voir comment cette visite-là a le nez fait, moi, car il se pourrait bien que tu aies une intrigue.... et....

Athénaïs n'achève pas sa phrase et reste stupéfaite de voir Maurice sortir brusquement du salon, dont il ferme la porte à clef, tandis qu'Athénaïs s'écrie:

—Maurice, où vas-tu?.... Pourquoi me laisses-tu seule?.... Ah! le scélérat! il m'enferme à double tour!.... Il y a quelque perfidie là-dessous....

Voilà ce qui motivait la réclusion de madame Thibaut:

Bonne fille de famille avait jusqu'alors attendu avec une anxiété croissante la réponse de sa lettre à monsieur d'Otremont, de qui le messager devait frapper à la porte de l'entresol sans s'arrêter à la loge du concierge, précaution dictée par les craintes de Maurice à l'endroit de la féroce jalousie d'Athénaïs, qui l'entourait d'un espionnage incessant. Il avait surveillé par le concierge, qu'elle payait à la condition qu'il lui remît toutes les lettres adressées à Maurice. Celui-ci, afin d'éviter qu'il en fût ainsi de la réponse et des valeurs que lui envoyait peut-être monsieur d'Otremont, l'avait prié de faire la recommandation que l'on sait à son messager; aussi, croyant que ce dernier heurtait au dehors, il enferme madame Thibaut pour échapper à son espionnage et recevoir seul à seul, dans l'antichambre dont le salon était précédé, la personne qu'il supposait être envoyée par monsieur d'Otremont.

Que l'on juge de la stupeur foudroyante de Maurice; il ouvre la porte et se trouve en présence de Jeane Sans Privato.

Maurice reste muet, pétrifié, ne s'apercevant pas dans son émotion que la fille du premier lit de madame Thibaut, se méchant [illegible] Mathurin Blanchard, se glissant derrière Jeane à travers la porte qu'elle [illegible] de fermer, s'introduisit dans l'antichambre au moment où madame Thibaut, furieuse d'être enfermée, frappait du poing, du pied et du coup de poing la porte de communication du salon, en criant:

—Maurice! ouvre-moi à l'instant!.... Ah! traître que tu es.... Il y a une femme là!...

La bonne, en débouchant contre sa mère, avait quelques moments auparavant vu Jeane se diriger vers l'escalier d'un pas rapide, furtif, et rabaissant son voile sur son visage; l'apparence mystérieuse de sa démarche attira l'attention de Mathurin; il soupçonne vaguement cette jeune femme, qui semblait fort embarrassée, s'arrêter à la loge du concierge, et ne rendre dans l'entresol [illegible] la [illegible] de la jeune femme [illegible] [illegible]

—[illegible] toute cette scène!.... vous [illegible]

(La suite à un prochain numéro.)

EUGÈNE SUE.

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!! RALLIEZ-VOUS!!!

Fillmore Rangers!

UNE assemblée des FILLMORE RANGERS aura lieu, SAMEDI SOIR, le 13 courant, à 7 heures, au Odd Fellows Hall.

E. T. PARKER, président, 46, rue du Camp.

E. K. HOWTAN, secrétaire, 66, rue du Camp. 12 sept—2

ATTENTION.

Vincent & Co vendront, ce matin, à 10 heures, des marchandises sèches endommagées et du pays, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Douane. L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente. Voir l'annonce.

N'en perdez pas espoir.

Quelque opinion que soit votre maladie, que vous soyez torturé par les rhumatismes ou que l'impureté de sang vous ait défiguré, ne perdez pas espoir. Les célèbres Remèdes de Wadsworth opèrent journellement des guérisons merveilleuses. A vendre par les propriétaires.

MICKLEJOHN & Co, 108, rue Poydras, et par J. WRIGHT & Co, et O. O. WOODMAN. 6 sep—6

LE GRAND REMÈDE RUSSE

POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMÈDE RUSSE DE REDDING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices, les [illegible], les ulcères, la gale, la teigne, Furoncles, les engelures, [illegible] etc. A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Pectoral de la Cerise—[illegible] (Ayer's Cherry Pectoral) [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres. Et par tous les pharmaciens de la ville.

DÉFENSE.—La décision récente du peuple de plusieurs États relativement à la vente de liqueurs [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. O. O. WOODMAN, Enc. Commune et Magazin.

LAISSEZ LES GRAMMAIRES!

Avec leur pénible travail, Leurs règles et exceptions sans nombre, Qui n'aboutissent qu'à dégoûter,

APPRENEZ L'ANGLAIS!

Et le Parlé

18.—RUE ST. CHARLES.—18.

Il faut donc s'y décider.

COLLÉGE DE LA LOUISIANE.

CE collège, établi sous le patronage de l'Université de la Louisiane, est transporté de la paroisse St Jacques à la Nouvelle-Orléans [illegible] LOUIS DUPAU & W. P. RIDDELL.

Maison Paya, 30, rue de Chartres. ALFÉNIDE!

Ticket Présidentiel.

Pour le Président: MILLARD FILLMORE, De New-York.

Pour le Vice-Président: ANDW. JACKSON DONELSON, Du Tennessee.

Électeurs. PREMIER DISTRICT: J. B. WILKINSON, Jr., de Plaquemines. SUPPLÉANT: Hon. GEORGE EUSTIS, Jr. SECOND DISTRICT: GLENDY BURKE, d'Orléans. SUPPLÉANT: H. M. SUMMERS. TROISIÈME DISTRICT: E. G. THIBODAUX, de Terrebonne. SUPPLÉANT: FERGUS GARDERE, de Jefferson. QUATRIÈME DISTRICT: PRESTON POND Jr., d'East Feliciana. SUPPLÉANT: F. [illegible]. CINQUIÈME DISTRICT: JOHN E. KING, de St-Landry. SUPPLÉANT: A. D. COCO. SIXIÈME DISTRICT: P. ALEXANDER, de Tensas. SUPPLÉANT: L. P. GIBSON, de Caddo.

Demande de Commis. **Nourrice demandée.** **Demande de cuisinière.** **A Louer.**

Loterie de la Georgie. (Autorisée par l'État de la Georgie.) Les lots sont garantis. Loterie de l'Académie de Port-Gaines! Classe 32. SWAN & Co, Directeurs.

Dissolution de société. **AVIS.** **PERDU.** **TAPIS, NATTES, TOILES PEINTES. Todd & Goodale.** **Collége Commercial de Dolbear.** **Dissolution de société.** **AVIS.** **Le Beau Pécopin et La Belle Bauldour, par Victor Hugo.** **A Louer.** **Demande d'un Commis-Pharmacien.** **A la Librairie Nouvelle. Propagande Républicaine.**

L'INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY. **Madame Allenard, SOMNAMBULE FRANÇAISE.** **Librairie Paya.** **Librairie Nouvelle.** **Librairie Française.** **Librairie Nouvelle, No 160, rue de Chartres.** **Institution de Mme Vve Charles d'Aquin.** **P. PERRI & Co.**

EXCURSIONS De l'autre côté du Lac. **LE TRAIT D'UNION, Journal français quotidien, PUBLIÉ A MEXICO.** **Avis de société.** **Avis.** **Résidence dans la rue de l'Esplanade.** **Papiers peints.** **Papiers peints—Papiers peints. DELCROIX.** **Godchaux Frères.** **Propriété de valeur à vendre, A BROWNSVILLE (TEXAS).** **Lisett, Payan & Carhart.** **MEUBLES, MEUBLES.** **MADAME TURNER.** **Louis F. Maxent.**

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. **Pension bourgeoise.** **INSTITUTION A. DARROT.** **Eaux minérales.** **Orfèvrerie de table. ALFÉNIDE.** **HORACE HARBY.** **PROVISIONS.** **CHANGEMENT DE DOMICILE. SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY.** **Bains de la rue Conti.** **Marchandises nouvelles POUR L'ÉTÉ. LAGAY & LECANU.** **Institution de Demoiselles.**